

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



La gestion des déchets s'entend comme l'ensemble des opérations participant à la prise en charge des déchets, de leur production à leur traitement final. Elle comprend notamment la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets. La formation « Gestion opérationnelle des déchets » permet à toute personne impliquée dans la gestion des déchets de connaître les principales caractéristiques des déchets produits, les modes de gestion appropriés et les obligations de chaque acteur en termes de traçabilité .

Objectifs pédagogiques

- Définir les familles de déchets en fonction des clés de tri réglementaire en vigueur
- Distinguer les filières d'élimination adaptées à son activité
- Comparer les obligations des différents acteurs de la gestion des déchets, notamment en matière de REP
- Compléter la documentation de traçabilité applicable pour se mettre en conformité avec la réglementation applicable en matière de gestion des déchets

Exemple de Programme de formation

Définir les familles de déchets

Principales familles de déchets : définitions

- Caractérisation des déchets en fonction des dernières évolutions des règles de tri
- Responsabilité partagée entre les acteurs de la chaîne de gestion

Exercice pratique : identifier les familles de déchets en fonction des clés de tri réglementaires en vigueur (biodéchets, DEEE, papiers de bureau...)

Distinguer les filières d'élimination autorisées

Hierarchisation des niveaux de gestion des déchets :

- Réemploi et réutilisation
- Recyclage et valorisation
- Traitements et stockage

Réorganisation des rôles et responsabilités avec la REP (responsabilité élargie du producteur)

- Cas particulier de la prise en charge par les services de la collectivité
- Partage de pratiques (vidéo) : visionnage de vidéos illustratives des filières et des organisations existantes (principes de la méthanisation, usine de traitement de batteries, rôles des éco-organismes...) et échanges sur les pratiques usuelles des participants

Comparer les obligations des différents acteurs, du producteur à l'éliminateur

- Tri et stockage avant évacuation
- Collecte et transport
- Tri et regroupement
- Valorisation et élimination

Jeu pédagogique : définir les points de vigilance de la gestion pratique des déchets sur la base d'une critique des situations projetées

Compléter et mettre à jour la documentation de traçabilité des déchets

Distinguer les obligations d'information de l'administration et des différents acteurs

- Nomenclature des déchets
- Procédure d'acceptation préalable (FID, CAP)
- Justificatifs d'enlèvement (BSDD, attestations de recyclage, dossiers transferts transfrontaliers)
- Registre chronologique des déchets

Partage d'expérience (documents) : analyse critique de documents de traçabilité proposés par les stagiaires ou le formateur

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Moyens pédagogiques

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

